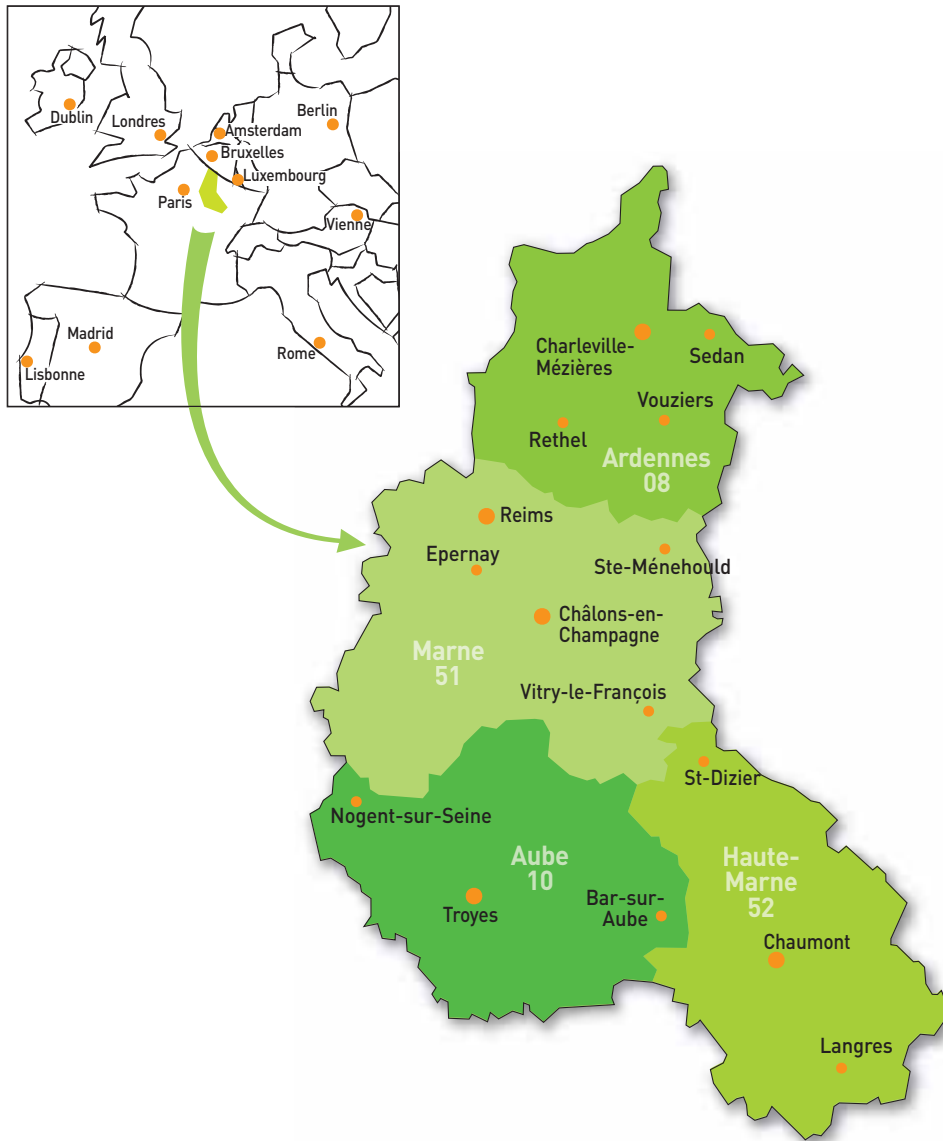


La Champagne-Ardenne

multiplie vos chances d'entreprendre autrement !



Les visages de l'Economie Sociale & Solidaire

Maquette : horizon-bleu.com Rédaction : Philippe Schilde - 09/2011 - 110331 - Crédits photos : Région Champagne-Ardenne, Philippe Schilde (Agence Info), Horizon Bleu, AMAP, Dominique Piot.





Un nouvel élan pour l'économie des coopératives et associations

L'emploi et l'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse sont parmi les grandes priorités de la Région.

C'est en réunissant tous les acteurs de l'économie que nous pourrons relever ce défi. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire, que nous soutenons activement depuis notre arrivée à la tête de l'exécutif régional en 2004, jouent un rôle important dans notre action. Car, si nous croyons à la nécessité de rendre la région attractive pour capter et implanter sur notre territoire des entreprises extérieures créatrices d'emploi, si nous misons sur la recherche et l'innovation, porteuses de nouvelles dynamiques, nous sommes également persuadés de l'importance d'un développement endogène diversifié et harmonieux sur tout le territoire régional.

Associations, sociétés d'insertion, mutuelles, coopératives mobilisent les ressources locales dans les villes et leurs quartiers, comme dans les campagnes de nos quatre départements, pour répondre aux besoins des populations. Elles ont un rôle majeur à jouer, en lien avec les entreprises classiques. 10% des emplois en Champagne-Ardenne relèvent des associations, mutuelles ou coopératives.

Nous connaissons les capacités de ce secteur en matière d'innovation. En l'espace de sept ans, nous avons vu combien les efforts déployés par la Région – via les premiers outils mis en place et les partenariats établis – ont été utiles. En cette période de crise, et alors que les fonds publics se raréfient, il convient d'apporter des réponses toujours mieux adaptées aux besoins.

Aux côtés des services publics et des entreprises privées, le rôle que jouent les associations et le tissu diversifié de l'économie sociale est irremplaçable.

Jean-Paul BACHY,
Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne

RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE



ÉDITO

SOMMAIRE

- Page 4 Bilan de la politique régionale
Page 12 12 portraits
Page 25 Cahier pratique

Economie
Sociale &
Solidaire



TROIS QUESTIONS À...

MICHÈLE SEVERS, *présidente de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne (CRESCA)*



"L'ÉCONOMIE SOCIALE N'EST PAS LE SOCIAL DE L'ÉCONOMIE !"

La CRESCA s'est de nouveau associée au Conseil régional pour, à partir des échanges et des constats formulés sur les territoires par les acteurs de l'économie sociale, « co-construire » de nouvelles orientations en faveur du soutien et du développement de l'ESS. Vous êtes dans votre rôle...

> MICHÈLE SEVERS : Oui, pleinement. La CRESCA, fondée en 1999, a pour mission de représenter les associations, les coopératives, les mutuelles auprès de l'Etat, des collectivités locales, des institutions sur les territoires. Il était important qu'elle soit de nouveau partie prenante dans ce processus de dialogue entamé avec toutes les forces vives de l'ESS, pour améliorer les dispositifs mis en place par la Région Champagne-Ardenne et donner à l'ESS la place qu'elle mérite vraiment. La politique en faveur de l'ESS ne se décrète pas, elle se co-construit. A chaque rencontre départementale préparatoire aux 3^{èmes} Assises de l'Économie Sociale, nous avons pu rencontrer les actrices et les acteurs de l'ESS, dans leur diversité, mais aussi les représentants de l'Etat et des collectivités locales, les élus, les représentants du secteur privé à but lucratif et les acteurs du développement local (Maisons de l'emploi, Espaces métiers, comités de bassin d'emploi)...

Vous rappelez régulièrement que l'ESS n'est pas le social de l'économie et qu'elle n'est pas marginale. Certains le croient-ils encore ?

> Les chiffres, tout d'abord, sont assez significatifs de la place qu'occupe l'ESS dans l'économie champardennaise : 1 016 établissements employeurs et 9 948 emplois salariés dans l'Aube, 840 établissements et 7 988 salariés dans les Ardennes, 588 établissements

et 5 078 salariés en Haute-Marne, 2 017 établissements et 24 481 salariés dans la Marne. Au total, ce sont environ 10 % des établissements employeurs et 10 % de l'emploi salarié en Champagne-Ardenne. C'est donc loin d'être négligeable. Or, il faut bien constater qu'il demeure toujours une ambiguïté sur le terme économie sociale assimilée souvent aux politiques sociales et à l'action sociale. Il est donc nécessaire de réaffirmer sans cesse que l'économie sociale est bien une composante à part entière du système productif, présente dans tous les secteurs d'activités : agriculture, industrie, BTP, services. Il s'agit bien de véritables entreprises qui produisent de l'activité, des richesses et de l'emploi mais des entreprises différentes de celles du secteur public et différentes de celles du secteur privé à but lucratif.

Différentes, c'est-à-dire ?

> Les particularités des entreprises de l'économie sociale résident dans le fait qu'elles mettent l'individu au cœur de leurs préoccupations. Ainsi, elles appliquent le principe démocratique "un individu = une voix" dans leurs prises de décisions. L'absence d'actionnaires leur permet de se consacrer entièrement à leur finalité : répondre aux besoins de leurs membres et des territoires. Elles produisent non seulement, comme toutes les autres entreprises, de la valeur ajoutée économique mais aussi, et c'est ce qui les différencie, de la valeur ajoutée sociétale : du lien social, de la cohésion sociale, de la solidarité, c'est-à-dire du "mieux vivre ensemble".

cre
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
de Champagne-Ardenne



Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne (CRESCA) - 48, rue du Barbâtre
51100 REIMS - Tél. 03 26 07 96 43 - Fax 03 26 91 66 71 - cres-ca@wanadoo.fr - www.cresca.fr

BILAN DE LA POLITIQUE RÉGIONALE ESS



En chiffres

En Champagne-Ardenne, l'ESS, c'est :

- + de 10 % de l'emploi salarié
- Près de 48 000 salariés
- 10 % des établissements employeurs
- 4 500 établissements (entreprises associatives, coopératives, mutualistes)
- 9,9 M€ consacrés à la politique PROGRESS par la Région depuis 2005

INTERVIEW

Patricia ANDRIOT, *vice-présidente du Conseil régional de Champagne-Ardenne en charge de l'Economie Sociale et Solidaire*



Avec la nouvelle mandature, la Région a rappelé son intérêt pour l'Economie Sociale et Solidaire en créant une vice-présidence dédiée, qui vous a été confiée. Sans attendre, vous avez souhaité que les 3^e Assises de l'ESS soient construites autour de l'écoute et du dialogue...

> PATRICIA ANDRIOT : Nous avons bien vu, à travers la crise économique et financière, mais également sociale et environnementale, que le système actuel est faillible. La sortie de crise est difficile.

Or, l'ESS – dont les emplois sont moins délocalisables ! – a globalement mieux résisté et peut représenter une alternative crédible. Ses valeurs remettent l'homme au cœur de l'économie, on n'est pas dans la course aux profits... Mais en dépit de tous les efforts déployés depuis 2004 pour structurer ce secteur de nature à créer des emplois durables, l'ESS ne s'impose pas comme le modèle économique de bon sens. Il y a toujours une méconnaissance et un manque de reconnaissance des acteurs et une confiance plus grande dans le système économique classique.

« L'ESS a besoin de transversalité. »

Les Assises de 2011 ont privilégié un bilan sans concession et une réelle expression des acteurs. C'est à cette condition que l'on a pu envisager une ré-interrogation efficace de la politique régionale. Ce modèle de l'ESS, reposant sur des bases anciennes, solides et légitimes, doit pouvoir se développer et s'imposer. L'objet même de la politique régionale est d'encourager ce déploiement.

Comment comptez-vous y parvenir ?

> L'exécutif régional ne s'est pas trompé en installant dès 2004, les outils d'accompagnement et de professionnalisation des acteurs de l'ESS. "Les Mardis de l'ESS" confirmeront la lisibilité accrue du secteur. Cette première étape était indispensable pour crédibiliser et créer les conditions d'une reconnaissance de ces acteurs comme contributeurs actifs à la valeur ajoutée régionale et au développement d'emplois.

On passe ainsi progressivement de l'idée que l'ESS est le social de l'économie, à l'idée que c'est un secteur économique à part entière, mais complémentaire. Il faut maintenant passer de l'idée d'un secteur économique complémentaire, à l'idée qu'il s'agit d'une autre approche de l'économie, plus efficace parce qu'intégrant directement la question de la production de richesses, de la redistribution et de son impact environnemental.

Pour passer à cette seconde étape, il faut non seulement encourager cette forme d'entrepreneuriat, continuer de fédérer les acteurs, mais aussi et surtout décloisonner en créant les passerelles et miser sur la proximité territoriale. Ne pas rester dans "l'entre soi". L'ESS a besoin de transversalité.

Au sein des services de la Région, nous avons montré l'exemple en entretenant le dialogue permanent avec d'autres directions, mais aussi avec nos partenaires, au sein du Comité régional stratégique de l'ESS, modèle unique en son genre de pilotage d'une politique régionale.



6 mois pour trouver des réponses adaptées

2011 marquera une nouvelle avancée dans la prise de conscience de la place et du rôle tenus par l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en Champagne-Ardenne.

« Au-delà des chiffres, des femmes et des hommes s'investissent, cogitent, agissent. Ça bouge ! »

Les chiffres démontrent que ce secteur ne peut être considéré comme anecdotique. Le foisonnement de projets et d'innovations portés par les multiples acteurs de l'ESS aux quatre coins de la région, soucieux d'être utiles aux populations, de dynamiser des territoires et de participer pleinement à la vie économique, montre qu'au-delà des chiffres, des femmes et des hommes s'investissent, cogitent, agissent. Ça bouge ! Longtemps, leur précieux travail de terrain est resté dans l'ombre, trop ignoré, trop cloisonné et ils ont souffert d'un manque de visibilité et de reconnaissance.

Avec l'organisation des 3^e Assises régionales de l'Économie Sociale et Solidaire, on a pu mesurer l'envie intacte de participer, de s'engager encore et toujours, d'aller plus loin en s'appuyant sur un socle de valeurs partagées... C'est-à-dire de favoriser l'émergence d'initiatives nouvelles, la pérennisation d'activités dont la pertinence n'est plus à prouver, la rencontre et le maillage de structures, les mutualisations et mises en synergie possibles...

Un processus participatif exemplaire

Organisatrices de ces nouvelles Assises régionales, la Région Champagne-Ardenne et la CRESCA ont voulu qu'elles soient participatives, ouvertes et riches de débats. Elles l'ont été pleinement, puisque plusieurs centaines d'acteurs de l'ESS ont pris part

aux quatre "Mardis de l'ESS", un rendez-vous par département, afin d'établir ensemble un bilan d'étape de la politique régionale en la matière et de construire, dès à présent, la stratégie régionale 2012-2014 d'accompagnement au développement ; l'emploi et notamment l'emploi des jeunes, étant une priorité clairement affichée par les élus régionaux. Lors de ces rencontres agrémentées de témoignages concrets, abordant les réussites comme les difficultés, on a donc largement pu échanger, passer en revue la méthode et les dispositifs mis en place depuis 2005, mais aussi aborder les enjeux et dessiner les perspectives.

Le 26 mai 2011, une réunion de synthèse suivie d'une conférence présentée par Jean-François Draperi et Michel Lulek, éminents spécialistes des problématiques de l'ESS, a permis de présenter les premières restitutions, d'évaluer le dispositif PROGRESS (sur 2007 et 2008, lire page 8) et de prendre en compte diverses contributions (Conseil Économique Social et Environnemental Régional, Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, Office Régional Culturel de Champagne-Ardenne, Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne), devant servir de base de travail à la journée de clôture des Assises 2011, destinée à amender et à valider les propositions soumises à cette occasion.

De ces différents débats, 3 mots-clés sont ressortis, guidant la démarche prospective engagée : rapprocher, accompagner, ancrer.

L'impulsion de la Région

Patricia Andriot, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'ESS, a ainsi pu ébaucher avec ses collègues une feuille de route et redire le rôle d'impulsion qu'entend jouer durablement la Région dans ce domaine, à travers un portage politique, des outils de financement, d'animation, de formation, etc. Globalement, cela prend la forme d'un "plan de développement régional en faveur de l'ESS".

« Nul doute pour nous que l'ESS contribue au développement des priorités régionales, que ce soit dans les secteurs de la culture, des transports, de l'agriculture... Nous voulons participer activement à la crédibilisation de l'ESS par l'appui à la consolidation des modèles économiques et à la professionnalisation... en tenant compte des spécificités du secteur, à savoir sa valeur ajoutée sociétale, environnementale et sa contribution à la redynamisation des territoires (création d'activités et d'emplois durables). Notre ambition est d'opérer un effet levier auprès d'autres financeurs publics et privés (SNCF, MACIF, Fondations, banques...), dans le respect du projet politique des structures partenaires. »

Les enjeux identifiés

1. Rapprocher :

- informer, coopérer, animer, mettre en réseau,
- et travailler avec les territoires de vie.

2. Accompagner :

- suivre un projet tout au long de sa vie, pour en consolider la pérennité économique,
- et renforcer l'accessibilité aux outils d'information, de formation, de financements et de conseils.

3. Ancrer :

- inscrire l'ESS dans le projet politique régional et dans la culture champardennaise,
- reconnaître toutes les formes entrepreneuriales, pour une égalité d'accès aux aides publiques,
- reconnaître la valeur ajoutée sociale et solidaire comme vecteur de développement territorial,
- et valoriser les formes d'innovations sociales.



Des avancées significatives, des efforts à poursuivre

Les acquis de la période 2004-2010 :

- L'ESS est assise dans le paysage économique régional.
- L'impulsion de la Région (PROGRESS, Comité Régional Stratégique) contribue à la structuration du secteur et favorise le maillage des acteurs.
- Des outils techniques et des leviers financiers sont désormais opérationnels.
- La plate-forme régionale des formations : une innovation qui fait école en France (Lire page 30).

Des freins persistants :

- La confusion entre "économie sociale" et "action sociale".
- Le cloisonnement des acteurs et des activités, l'isolement.
- Le défaut d'animation territoriale.
- Le manque de maillons dans la chaîne de l'accompagnement.
- Le manque de reconnaissance des actions, des acteurs, des bénévoles.
- L'utilité sociale des actions/projets non valorisée.

De nouveaux obstacles :

- La contraction des fonds publics (réforme fiscale, réforme territoriale).
- La régulation par la norme et le prix : quelle place pour l'innovation sociale ?

Le dispositif PROGRESS toujours en progrès

Depuis 2005, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) constitue l'un des piliers de la politique de développement économique initiée par la Région Champagne-Ardenne.

PROGRESS : le principe

Pour orchestrer cette volonté de promouvoir un secteur qui représente environ 10 % de l'économie régionale en nombre d'employeurs et de salariés, la Région a mis en place le dispositif PROGRESS. Il s'agit d'un **outil destiné à aider financièrement et techniquement les projets qui créent ou maintiennent de l'emploi dans le secteur de l'ESS, que ce soit dans le cadre d'une création, d'un développement, d'une réorientation ou d'une diversification d'activité**. L'aide de la Région prend la forme d'une subvention, en complément des moyens apportés par d'autres partenaires publics ou privés.

Ses bénéficiaires peuvent être des coopératives, des associations ou des mutuelles. Les activités ciblées portent sur quelques-uns des secteurs considérés comme prioritaires par la Région Champagne-Ardenne : l'environnement, le tourisme, la culture, l'agriculture et les services de proximité. Pour bénéficier du dispositif PROGRESS, les projets doivent répondre à plusieurs critères. Parmi ceux-ci, leur caractère innovant et durable, leur réponse à un besoin avéré et la création ou la consolidation d'emplois.

PROGRESS : le bilan

• Création et maintien d'emplois

Chaque dossier fait l'objet d'une évaluation deux ans après son financement, pour mesurer les impacts et la pertinence du dispositif, mais également pour lui donner les inflexions nécessaires afin d'améliorer la politique de la Région en faveur de l'ESS. L'objectif de l'étude réalisée pour les années 2007-2008 était de vérifier plus particulièrement si PROGRESS a permis de créer ou de maintenir des emplois et de générer une activité sur le territoire.

Rappelons que le dispositif PROGRESS tel qu'il était conçu en 2007-2008 plafonnait à 20 000 € le montant de l'aide accordée, dans la limite de deux années, les projets étant toutefois analysés dans leur cohérence économique et financière à trois ans. Sur la période considérée (2007-2008), 64 dossiers ont été reçus et 35 financés.

Parmi eux, 18 ont fait l'objet d'une évaluation : 8 dans les Ardennes, 4 dans l'Aube et en Haute-Marne, 2 dans la Marne. L'ensemble des projets évalués fait ressortir un financement de la Région de 288 453 €. Cette aide a provoqué un effet de levier tout à fait significatif en termes de création d'activités et d'emplois sur le territoire : les dossiers évalués font apparaître la création ou le maintien de 39,72 emplois en équivalent temps plein en 2010, alors que l'on n'en dénombrait que 18,59 en 2007-2008.

• Des porteurs de projets crédibilisés

On peut considérer que PROGRESS a également eu un impact positif sur les partenaires financiers et locaux. Le dispositif a, en effet, permis de crédibiliser les porteurs de projet auprès des banques et des autres collectivités. Il a été un gage de confiance pour les projets innovants.

L'évaluation du dispositif a également mis en avant une augmentation sensible du chiffre d'affaires de l'ensemble des associations bénéficiaires.

• Proximité

Sur le plan qualitatif et humain, PROGRESS a aussi créé un sentiment de proximité et un esprit de partenariat grâce à l'accompagnement de la Région. Il est apparu ainsi accessible et ne reposant pas sur une démarche strictement administrative.

PROGRESS : les améliorations

Malgré ce bilan positif, quelques points faibles ont pu être observés. La Région a d'ores et déjà pris acte de ces remontées d'informations et a procédé à plusieurs ajustements importants sur 2010-2011. Le champ des bénéficiaires a été étendu aux collectivités et aux organisations innovantes d'activité ou d'emploi, tels les groupements d'employeurs (à destination des associations) ou d'insertion et de qualification.

La nature de l'aide a elle-même évolué, puisque aux aides à l'investissement et à l'ingénierie s'est ajouté l'appui à la coordination et à la mise en œuvre du projet.

Seul le manque de communication, qui nuit à la visibilité du dispositif, persiste. Il est également requis une amélioration des relations avec les autres collectivités.

AMS, Scop des Viennes et Pressoirs Coquard... Partager les réussites comme les difficultés

Nous avons interrogé ces patrons de Scop (Sociétés coopératives et participatives) en 2008, et ils nous avaient fait part de leurs projets. Ils avaient le sourire. C'était avant la crise économique et financière qui a frappé dès l'automne 2008. Les dirigeants d'AMS (Aube Machines Spéciales), de la Scop des Viennes et des Pressoirs Coquard nous expliquent comment ils sont parvenus à franchir la tempête. « Il a fallu réduire la voilure et se serrer les coudes », avouent-ils. Aujourd'hui, ils misent sur les valeurs de l'ESS pour rebondir.

Un mal pour un bien

Denis Buretey est fier d'une chose : « *Nous étions 7, tous associés au capital de la Scop, et nous sommes toujours 7, les mêmes, au lendemain d'une crise qui aurait pu nous contraindre à mettre la clé sous la porte. Ça a failli, mais nous avons trouvé les ressources en interne pour nous en sortir et repartir du bon pied. Chacun, dans l'épreuve, a fait montre de lucidité et de solidarité. C'était important de maintenir l'équipe en place et tout un savoir-faire collectif.* »

La crise a impacté la société qu'il dirige dans l'agglomération troyenne, AMS, avec une baisse du chiffre d'affaires de 30 % sur deux exercices consécutifs. AMS a notamment subi la "dégringolade" du secteur automobile, principal débouché pour ses machines spéciales. La chute d'un équipementier lui laissant un impayé conséquent aurait alors pu lui être fatale.



Denis Buretey, gérant d'AMS

« Nous avons trouvé les ressources en interne pour nous en sortir et repartir du bon pied. »

« *Nous avons eu la chance que le groupe ayant racheté cet équipementier ait compris notre situation. Il a accepté de nous restituer les trois quarts de la facture impayée. Cela a redonné de l'oxygène à notre trésorerie. Par chance encore, les délais de paiement se sont trouvés raccourcis et nous avons mis à profit ces liquidités pour investir dans l'outil de travail – un logiciel de CAO en 3D – afin de réduire nos délais de conception-production et gagner en compétitivité. Nous l'avons fait au plus fort de la crise et cela s'est*

avéré être un pari gagnant », déclare Denis Buretey, en insistant aussi sur un autre point fondamental à ses yeux : « *Nous avons tous ensemble eu la sagesse de provisionner en partie le bon résultat réalisé en 2007. Qui plus est, durant les trois années difficiles, chacun ayant bien conscience de la situation, la question des dividendes a été remise à des jours meilleurs... Tout cela a concouru à la pérennité de notre Scop* ».

Le gérant souligne le sens de l'engagement de ses associés dans une "entreprise citoyenne".

Sauvé par l'export

« Nous sommes redescendus de deux marches pendant la crise », déplore Jean-Pierre Masset, directeur des Pressoirs Coquard, à Bezannes.

« Nos clients dans la viticulture française ayant soudain freiné leurs investissements, notre chiffre d'affaires a plongé de 6 à 4 M€. Dès la fin 2008, nous étions obligés de réduire la voilure, en supprimant l'intérim et les heures supplémentaires pour commencer, avant de devoir procéder à une réduction de personnel. Toutefois, puisque nous traversons un problème conjoncturel, sans que la qualité de nos productions et que la pertinence de notre activité soient remises en cause, nous avons pu obtenir une aide d'Oséo.

Elle a permis de combler le trou. Evidemment, cela a généré des frais financiers supplémentaires par la suite. En allant chercher des parts de marché nouvelles à l'export (55 % des ventes en 2010), nous avons pu stabiliser la situation.



Jean-Pierre Masset, gérant des pressoirs Coquard

Et nous fondons quelques espoirs pour 2012, année durant laquelle nous aimerions progresser de 10 %, reconstruire un peu notre marge et finir de payer nos bâtiments. Il y en a encore pour trois ans... »

« En allant chercher des parts de marché nouvelles à l'export, nous avons pu stabiliser la situation. »

Entreprise jeune (fondée en 1924, elle a été reprise sous forme de Scop en 1999), la société Pressoirs Coquard avait fait le choix d'investir dans l'outil de travail. Sans "trésor de guerre", elle a donc souffert, mais ses 12 actionnaires, dont 5 à la retraite, se sont mis autour de la table et ont pris les bonnes décisions.

En Scop, on sait qu'on doit partager les réussites comme les difficultés.

La crise "climatique" aussi

La crise "climatique" de 2011 a perturbé l'évolution des cultures maraîchères...

Alain Villetet pourrait faire grise mine, mais c'est mal le connaître. Certes, il a, avec son associée Lorène Sientzoff, enregistré, en 2010, le premier déficit de l'histoire de sa jeune entreprise, la Scop des Viennes (Aube) ; certes, 2011 ne sera pas une grande année au niveau de la récolte des légumes bio, mais il se veut optimiste contre vents et marées. « La production et le commerce alimentaire sont une nécessité, les gens ont besoin de se nourrir et si possible en produits de qualité, ce à quoi nous sommes particulièrement attachés », fait-il remarquer. « Alors, même si les charges sont à la hausse et s'il est difficile de répercuter ces hausses sur nos prix de vente, nous devrions toujours avoir du travail. Je me refuse d'ailleurs à la solution de facilité qui consisterait à mécaniser pour réduire la masse salariale et les charges afférentes, car notre entreprise a fait de l'humain sa priorité, c'est dans notre ADN. »

« Notre entreprise a fait de l'humain sa priorité, c'est dans notre ADN. »

Pendant la crise économique, il n'a pas caché au personnel les premières difficultés comptables enregistrées. En connaissance de cause, chacun a mis une croix sur sa participation en 2010.

« Tout dirigeant doit des comptes à celles et ceux qui participent, au quotidien, à la vie de l'entreprise ». Son optimisme, il le doit aux efforts réalisés par tous et à la solidarité exprimée au sein de son équipe, mais aussi au développement de l'activité commerciale. « Pour proposer à notre clientèle une gamme plus complète de fruits et légumes non cultivables dans la région, nous faisons de l'achat-revente. Actuellement, cette activité commerciale compense les aléas de production. Alors, il faut continuer d'y croire, nous démener tous ensemble comme nous l'avons toujours fait pour pérenniser une activité qui a sa raison d'être, fondée sur la biodynamie et la vente directe aux consommateurs dans notre secteur ».



Alain Villetet, gérant de la SCOP des Viennes

Aubélec, une Scop de 160 salariés en phase avec les valeurs de l'ESS

Aubélec s'apprête à déménager pour emmener ses 160 salariés dans un nouveau siège social, emblématique de la vitalité de cette entreprise née à Troyes en 1974 sous la forme d'une Scop. Présidée depuis 1987 par Jean-Marie Bailly, cette entreprise du secteur de l'électricité, des réseaux informatiques, de l'électronique – et maintenant aussi des technologies avancées de la sécurité – est toujours en phase avec les valeurs fondatrices. A commencer par le principe "un homme, une voix" qui permet à la quarantaine d'associés au capital de participer aux réflexions et aux décisions, quel que soit le nombre de parts détenues.

« Je crois que notre éthique, notre sens des droits et devoirs, est un gage de sérieux et de qualité.

Grâce aux règles fixées et partagées, nous pouvons conserver notre motivation dans la durée. Notre ambition et notre dynamisme restent intacts, sans doute parce que ce système permet d'agrèger et de garder les compétences durablement dans l'entreprise. Nous n'avons pas besoin de CE ni de chef du personnel car notre assemblée générale est représentative de toutes les fonctions existantes : techniciens, administratifs, maîtrise, encadrement ; jeunes et anciens ; femmes et hommes... C'est un formidable lieu d'échanges et de diffusion des informations, tous les sujets étant abordés dans la transparence, qu'il s'agisse du fonctionnement de la société, des questions économiques, sociales. Chacun sait ce qu'il y a dans le carnet de commandes et que la richesse dégagée va être partagée. Côté clients, je pense que l'on apprécie le comportement et l'intégrité de nos salariés. Le savoir-être se conjugue parfaitement au savoir-faire ».



Jean-Marie Bailly, gérant d'Aubélec

LES VISAGES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



GALERIE DE 12 PORTRAITS D'ACTEURS DE L'ESS PARTICULIÈREMENT ACTIFS EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Philippe BILLET, président et Catherine DESBUQUOIS, directrice de l'association
10 DE CŒUR

“UN JOURNAL UTILE À PLUS D'UN TITRE...”

ENTREPRISE ASSOCIATIVE



Le Journal 10 de Cœur, distribué dans 60 000 boîtes aux lettres à travers l'agglomération troyenne et attendu par nombre de lecteurs fidèles, c'est en quelque sorte la partie visible de l'iceberg Association 10 de Cœur. Née en octobre 1998 à Troyes, elle est devenue, trois ans plus tard, un chantier d'insertion original à plus d'un titre...

« Le premier journal portant le logo 10 de Cœur est, en fait, sorti avant, en 1996. Alors sous le contrôle de l'association Travail et Partage, il était vendu dans la rue. En 2002, nous en avons fait un gratuit, distribué par les salariés en contrats aidés, dans le cadre d'un chantier d'insertion ayant reçu un agrément pour 20 postes. Avec le renouvellement par moitié qui s'opère annuellement, ce sont 30 personnes environ qui, chaque année, acquièrent un savoir-faire dans la distribution. Et nous obtenons de bons résultats puisque notre taux de sortie dynamique était encore de 78 % en 2010. A la clé, des CDI, des CDD de plus et de moins de 6 mois, des formations qualifiantes et même une création d'entreprise. Nous permettons aux personnes qui passent chez nous de devenir employables et c'est notre mission prioritaire. Le journal, aussi intéressant soit-il à lire, n'étant qu'un moyen d'y parvenir », expliquent de concert Philippe Billet et Catherine Desbuquois. Pour le président et la directrice de l'Association 10 de Cœur, le plus important est en effet « d'ouvrir le potentiel » des personnes qui transitent dans leur équipe, ce qui passe souvent par la résolution préalable de problèmes sociaux : logement, surendettement, femmes isolées avec enfants à charge...

OUVRIR LE POTENTIEL

« Dans un secteur basé sur la mobilité, favoriser l'accès au permis de conduire est un premier cap que beaucoup franchissent avec nous. Apprendre ou réapprendre le travail collectif, la relation hiérarchique, le respect des horaires et des procédures, c'est aussi primordial pour qui veut trouver ensuite un emploi pérenne. Distribuer un journal, c'est également des sonnettes à tirer, des portes à ouvrir, une communication à établir avec les habitants au sein de nos 52 secteurs de distribution. Cela aide les personnes à prendre confiance en elles. Nous le voyons et elles nous le disent. Quelle satisfaction alors », remarquent Philippe et Catherine, heureux avec les 5 salariés permanents, pour certains issus du chantier d'insertion, de voir les personnes accompagnées capables de se vendre sur le marché de l'emploi. Dans chaque édition, un salarié peut d'ailleurs mettre à profit la colonne réservée à cet effet en première page du journal. Avec son expérience métier et cette capacité de générer de la confiance, l'Association 10 de Cœur est parvenue à développer une activité de prestation de distribution pour le compte de communes de l'agglomération troyenne (bulletins municipaux, flyers annonçant des événements et festivités locales...). Des recettes marchandes qui lui permettent de consolider les postes d'encadrement en CDI.



TROYES (10)

Lien social

« Un journal, c'est un vecteur de lien social, et la troisième vocation de notre mensuel 10 de Cœur, c'est de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas, ceux qui ne trouvent pas d'espace pour exprimer leur action. Je pense notamment aux petites associations et structures relevant du secteur de l'ESS. La base line inscrite sous le logo de notre journal le dit d'ailleurs très clairement : "Le mensuel GRATUIT des acteurs de la solidarité". »
Philippe Billet

Claude MISS, directeur de
10200Z'IMAGES

“CULTIVER UNE AUTRE VISION DE L'IMAGE”

ENTREPRISE ASSOCIATIVE



Hervé FLEISCHMANN, président
et Karine VARLOTEAU, trésorière
de l'AMAP

“MANGER DES PRODUITS BONS ET SAINS, EN TOUTE CONFIANCE”

ENTREPRISE ASSOCIATIVE



BAR-SUR-AUBE (10)

Merci PROGRESS !

« Quand, guidés par la Région, nous avons bénéficié d'un accompagnement du DLA, cela nous a permis de nous poser les bonnes questions et de comprendre que nous avions un rôle non seulement pédagogique et social, mais aussi économique. Alors qu'on assimile trop souvent les associations à des bénévoles bricoleurs, notre appartenance à l'ESS nous a transformés en véritables prestataires capables de répondre à des appels d'offres. Alors merci à la plate-forme de formation et au dispositif PROGRESS qui nous ont bien aidés dans notre évolution. »
Claude Miss

« 20 ans, ça se fête ! ».

Claude Miss veut donc rassembler en 2011 « tous ceux qui y ont cru et qui ont fait progresser l'association 10200Z'images en l'espace de deux décennies riches d'aventures humaines ».

Pour le directeur de cette « institution » basée à Bar-sur-Aube, la « reconnaissance du travail accompli, c'est important, surtout quand les aventures en question se sont construites sur des valeurs de partage, d'amitié et de solidarité, avec une mission prioritaire d'éducation de la jeunesse. »

Dans le cas de 10200Z'images, cela a toujours tourné autour de la pédagogie de l'image (photo, cinéma), mais cela a formidablement évolué avec l'émergence des nouvelles technologies. « Quand nous avons démarré, il n'y avait pas grand monde pour s'occuper de décoder le langage de l'image, pour faire comprendre son vocabulaire, sa grammaire... La machine s'est emballée avec l'essor du multimédia, la démocratisation de l'audiovisuel et de la communication, à partir de l'ordinateur et maintenant avec de simples Smartphones capables de produire de la vidéo. Avec les jeunes en particulier, nous travaillons beaucoup sur la maîtrise des usages, car personne n'ignore les risques de dérives liés à ces nouveaux outils – l'actualité nous le rappelle chaque jour... Au contraire, ces outils fabuleux peuvent et doivent surtout permettre à chacun de communiquer de manière intelligente ».

CAPTIVANT ET MOTIVANT

Caméra au poing, en tournant un film ou un reportage, Claude Miss, avec son équipe de 3 salariés équivalent temps plein et d'une quinzaine de bénévoles, est parvenu à « sortir des jeunes de l'ornière ».

Pourquoi et comment ? « Parce que nous avons des outils qui captent l'intérêt, décuplent la motivation, donnent envie d'aller toujours plus loin dans l'apprentissage et dans la réussite du projet. »

En ayant su ainsi combiner formation ludique et pédagogique aux techniques et à l'art de l'image, l'association baralbaine n'est pas restée cantonnée à son territoire d'origine. Elle arpente toute la Champagne-Ardenne et noue des partenariats hors des frontières nationales. « Nous avons des échanges en Pologne et en Turquie, nous espérons aussi aborder le Brésil, avec un travail sur les favelas », révèle Claude Miss. Dans le même temps, il a mis en ligne un site internet participatif pour les habitants de Bar-sur-Aube et sa région (www.pays-baralbin.fr).

L'attachement au local, la vocation initiale.

C'est en faisant du vélo pour aller à son travail que l'idée de créer une AMAP – Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne – est venue à Hervé Fleischmann, alors formateur.

« Nous avons l'habitude de discuter en chemin avec Karine Varloteau, employée de banque. Un jour, nous nous sommes posés des questions par rapport aux produits que nous mangions, et nous sommes dits qu'il serait préférable d'acheter nos légumes chez un maraîcher situé à proximité, plutôt que de payer des intermédiaires. Connaître le producteur et savoir comment il travaille, c'est un plus évident. C'est ainsi que nous avons rencontré François Lesellier, de Romains, près de Fismes, maraîcher bio. Tout de suite, le courant est passé, et, puisqu'il travaillait déjà pour une AMAP sur Paris, il nous a guidés dans le montage de notre projet, tout comme l'AMAP Champagne-Ardenne, dont le soutien a été efficace. C'est comme ça que c'est parti », explique-t-il. Rapidement, des connaissances et des proches les ont rejoints et l'AMAP de Saint-Brice-Courcelles est née début 2010 avec 26 familles adhérentes pour commencer, engagées sur un an.

Aujourd'hui, elles sont 31 fidèles à leur maraîcher qui leur fournit un gros panier vert chaque semaine, pour 16 €, mais aussi désormais avec un jeune boulanger, Denis Letertre, de Sarcy, qui sélectionne des farines bio et cuit le pain au four à bois. « 2 € les 400 g de pain bio, c'est très abordable. C'est intéressant pour les consommateurs que nous sommes. Car nous les aidons dans leur projet d'entreprise, dans leur développement, en prenant le risque avec eux. Notre relation est basée sur la confiance », poursuit Hervé.

Il avoue ne pas trop savoir au départ que cette petite aventure associative s'inscrivait dans l'économie sociale et solidaire. Mais il est heureux de l'état d'esprit qui s'est créé au sein de cette jeune AMAP où l'on se dépanne, où l'on assure à tour de rôle des permanences. « Ainsi, on se connaît tous, on se tutoie, et on va même pique-niquer ensemble chez notre maraîcher. N'est-ce pas formidable ? » s'enthousiasme Karine Varloteau, trésorière de l'association.

L'ÉCOLE DU JARDINIER

Ce premier projet réussi en a fait germer d'autres chez Hervé, Karine et leurs amis de l'AMAP. Ils veulent créer une pépinière pour jeune maraîcher sur un terrain mis à disposition par la mairie de leur commune. « La terre est bonne sur ce site autrefois cultivé par un maraîcher qui a pris sa retraite. Pendant 12 à 18 mois, avec tout l'accompagnement nécessaire, le maraîcher en herbe peut se faire la main avant de devenir autonome. Avantage pour lui, il aura déjà des acheteurs et son démarrage sera facilité ». Pour ce projet, comme pour l'École du jardinier montée avec François Lesellier et fondée sur ce même site, Karine et Hervé entendent bien se rapprocher, dès la rentrée prochaine, de la CRES et du pôle ESS de la Région, pour border leur affaire. « Nous voudrions être opérationnels dès janvier 2012, pas question de traîner en chemin ! »



SAINT-BRICE-COURCELLES (51)

Circuits courts

« Emblématique des circuits courts, les AMAP se fondent sur un principe simple : à plusieurs, on achète de manière régulière (à la semaine) un panier composé de produits agricoles sains, et ce faisant, on assure un revenu régulier au producteur. Cette relation se base sur un prix jugé équitable par les deux partenaires. En Champagne-Ardenne, on compte 7 AMAP, et elles ne proposent pas seulement des fruits et légumes, puisqu'on peut également acheter des produits laitiers, des œufs, du miel et de la viande sous cette forme ». Véronique Ritaly, AMAP de Champagne-Ardenne

16 bis, rue du Collège - 10200 BAR-SUR-AUBE - 03 25 27 74 40
zimages@libertysurf.fr - <http://10200zimages.fr>

19, rue Ferdinand Buisson - 51370 Saint-Brice-Courcelles
lamapsbc@laposte.net

Catherine PONSART, présidente
et Isabelle FELICIANI,
chargée de développement
de la SCOP AR-TEE Cie

“UN VÉRITABLE BUREAU DE PRODUCTION À FONCTIONNEMENT COOPÉRATIF”

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE



Roland THIÉBEAUX,
président de BELL'OCCAS

“FAIRE FEU DE TOUT BOIS POUR UN RETOUR VERS L'EMPLOI”

ENTREPRISE ASSOCIATIVE



REIMS (51)

Tout est parti d'une active association ayant pignon sur rue à Reims et dans la région : TRAC (Toutes Recherches Artistiques et de Créations), qui, depuis 1994, développe des actions de formation et de stages autour des arts du cirque avec un événement phare, le festival Jonglissimo. « Ce travail associatif nous a conduit, avec notre chapiteau, à participer à des actions menées dans le cadre de la politique de la ville et nous avons pu mesurer, avec le recul d'une quinzaine d'années d'expérience dans l'organisation d'événements, que les compagnies culturelles comme nombre d'artistes individuels avaient souvent besoin d'un soutien pour tout ce qui ne concerne pas leur cœur de métier. Nous avons alors développé, au sein de TRAC, ce qu'on a appelé le "Réseau professionnel", destiné à suivre la facturation, les encaissements, le volet social, etc., de compagnies nous sollicitant pour ce travail de l'ombre. Elles ont été de plus en plus nombreuses et le cadre associatif est devenu inadapté. Nous avons alors imaginé la création de SCOP'Ar-tee Cie, une coopérative s'inscrivant pleinement dans l'ESS et se mettant au service des porteurs de projets culturels, mais aussi des acteurs périphériques pouvant œuvrer dans le graphisme, la scénographie, la restauration... », déclarent Catherine Ponsart et Isabelle Feliciani, respectivement présidente et chargée de développement de la nouvelle structure. Elles ont lancé et mûri cette réflexion avec trois autres personnes tout aussi impliquées dans le projet.

Passage utile par le DLA

Les responsables de SCOP'Ar-tee Cie ont fait appel à un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) afin de travailler, sur le plan juridique, au projet de création d'une coopérative. Et c'est ainsi qu'ils ont pu ficeler leur dossier et bénéficier d'aides du FSE (Fonds social européen) et de la Région Champagne-Ardenne.

23, rue Alphonse Daudet - 51100 REIMS - 03 26 84 32 25
Scopartee.cies@free.fr

RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRES

De cette réflexion collective doit naître, avant la fin de l'année 2011, une entreprise coopérative sous forme de SCOP (société coopérative et participative) voulue « à taille humaine, collective, responsable et citoyenne », totalement originale dans la région. « Nous mettons en place un véritable bureau de production à fonctionnement coopératif qui se charge de l'administratif pour valoriser l'humain », argumentent les fondatrices qui n'entendent pas limiter leurs horizons aux compagnies culturelles, mais veulent apporter leur contribution auprès de comités d'entreprises, de comités des fêtes communaux... « Nous savons traiter un appel d'offres, en assurer le suivi. Les demandes sont là et le potentiel de travail est important. Nous ne serons pas la seule coopérative culturelle de France, mais la nôtre va être novatrice », assurent Catherine Ponsart et Isabelle Feliciani, motivées par les soutiens apportés dans leur démarche par les acteurs de l'ESS en région.

« Chez les bénévoles, on est souvent "consanguins". On se retrouve dans différents conseils d'administration et cela permet de croiser des expériences, de multiplier les réflexions et de faire naître des tas de projets ». Celui qui s'exprime ainsi, avec une pointe d'humour assez caractéristique, est un expert en multiplication de projets à utilité sociale et économique et un grand spécialiste des réseaux. Roland Thiébeaux a la faculté de tisser du lien et de se démultiplier pour servir les bonnes causes. Il est partout. Il préside Bell'occas, un atelier et chantier d'insertion (ACI) basé à Auvillers-les-Forges, qui a pignon dans les Ardennes, et bien au-delà de ce département. Depuis plus de 15 ans, grâce à un patient travail de récupération et de revalorisation sur tout type d'objets ménagers, bimbeloterie et textiles, cette structure est devenue une championne de ce qu'on appelle le réemploi, mais aussi du détournement d'objets. Ou comment redonner une seconde vie à des appareils, des vêtements et autres choses délaissées par les uns, qui peuvent faire le bonheur des autres. L'objectif est simple : remettre sur le marché des produits d'occasion de qualité, à un prix accessible à tous. Ce faisant, et c'est le plus important, cette activité fait travailler des dizaines de personnes en difficulté sociale ou professionnelle. « Nous n'avons pas vocation à pérenniser les postes. Nous servons de tremplin vers l'emploi durable », répète souvent Roland Thiébeaux. Au fil des ans, il a su faire de Bell'occas un parcours de qualification professionnelle performant avec un encadrement reconnu et des partenariats soutenus, tant avec les collectivités locales qu'avec les acteurs socio-économiques et les entreprises.

Mon Idée - 19, route de Rocroi - 08260 AUVILLERS-LES-FORGES - 03 24 54 57 34
bell.occas@orange.fr



AUVILLERS-LES-FORGES (08)

Éducation à l'environnement

« Bell'occas fait partie du réseau national des Ressourceries, associations soutenant des actions locales de développement durable liées au recyclage, au réemploi et à l'éducation à l'environnement. Elle est, en outre, membre de l'association nationale et régionale Chantier Ecole. Par ailleurs, tous les ans, l'association organise son festival du développement durable « l'Eco-festival », l'occasion de découvrir les ateliers de Bell'occas, de comprendre l'intérêt d'une Ressourcerie et de rencontrer divers acteurs ardennais de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. »
Roland Thiébeaux

Christel SAUVAGE,
présidente d'ENERCOOP
ARDENNES-CHAMPAGNE

“L'ÉNERGIE À CONTRE-COURANT”

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF



Magali VILLA-SUAREZ,
directrice du GEDA 52

“MUTUALISER POUR CRÉER DES EMPLOIS PÉRENNES”

ENTREPRISE ASSOCIATIVE



ATTIGNY (08)

Pionnier en France

« Enercoop Ardennes-Champagne a été la première SCIC de ce type créée sur le sol français. Elle a ensuite suscité des vocations puisqu'elle a été suivie par Enercoop Rhône-Alpes en 2010. 2 autres SCIC sont en cours de création en 2011 : Enercoop Nord-Pas-de-Calais et Enercoop Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, d'autres groupes s'organisent en régions, tels Enercoop Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Enercoop Bretagne. C'est la preuve que l'on peut être pionnier et innovant sur un territoire et faire ramifier les bonnes idées et bonnes pratiques. »
Christel Sauvage

Enercoop a un slogan très parlant – « L'énergie à contre-courant » – pour dire qu'il existe des solutions alternatives aux géants du secteur, dits historiques, et qu'on peut se les approprier.

Cette SCIC, Société coopérative d'intérêt collectif, fondée en 2009 à Attigny dans les Ardennes en a fait la démonstration d'abord sur son territoire, en mobilisant citoyens, collectivités et entreprises, avant de passer, très vite, à l'échelle régionale. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle son nom exact est Enercoop Ardennes-Champagne, et non pas Enercoop Champagne-Ardenne...

« Nos administrateurs ont été désireux de conserver la "marque de naissance" de la SCIC », note Christel Sauvage, une présidente soucieuse dès l'origine de voir Enercoop essaimer son modèle à travers des relais régionaux, dans un objectif de décentralisation de l'énergie et de mise en œuvre de moyens de production locaux, respectueux de l'environnement. « Les missions de nos coopératives consistent à proposer aux citoyens l'investissement collectif dans des moyens de production renouvelables, à leur offrir des services de maîtrise et de réduction des consommations d'énergie (audits énergétiques, achats groupés...) et à commercialiser l'offre de fourniture Enercoop. Car, avec l'ouverture des marchés de l'électricité, Enercoop est devenu un fournisseur d'électricité à part entière, proposant du courant vert à partir de l'éolien, du solaire, de l'hydraulique ou encore de la biomasse », complète la jeune femme, issue du secteur de l'énergie via l'ALE 08, agence locale de l'énergie des Ardennes.

AMORCER LA POMPE

« En s'appuyant sur les valeurs de l'ESS, Enercoop Ardennes-Champagne place l'humain et le développement pérenne de notre société au cœur de ses préoccupations.

La rentabilité n'est pas notre priorité, nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer », insiste Christel Sauvage, entourée d'une centaine de sociétaires. Avec son équipe de 3 permanents (2,5 équivalents temps plein), elle a déjà mené à bien un projet photovoltaïque sur le toit d'un bâtiment de la Communauté de communes des Crêtes pré-ardennaises, avant de mettre sur les rails un projet micro-hydraulique et plusieurs petits projets éoliens.

« Nous avons désormais 65 clients pour notre électricité en Champagne-Ardenne, qui achètent cette énergie à un prix juste et transparent. Aujourd'hui, ils savent qu'ils la payent plus cher que le tarif régulé d'EDF, mais ils savent aussi que le différentiel se réduit à chaque hausse de tarif d'EDF. Et l'on sait que ces augmentations ne vont pas s'arrêter. Notre SCIC a été accompagnée par l'Ademe, la Région (PROGRESS) et les structures de l'ESS à son démarrage. Ensemble, nous avons pu amorcer la pompe et prendre place sur le secteur marchand », se réjouit la présidente d'Enercoop Ardennes-Champagne.

23A, rue André Dhôtel - 08130 ATTIGNY - 03 10 29 00 00
contact@enercoop-ardennes.fr - www.enercoop-ardennes-champagne.fr

Pour des questions de distance entre les différents lieux de travail, il n'est pas aussi facile de faire fonctionner un Groupement d'Employeurs pour le Développement Associatif (GEDA) dans un département rural étendu que dans une grande agglomération bien compacte. Mais c'est possible, dès lors qu'on y met beaucoup de conviction et d'énergie.

« Il faut aussi être bien organisé et mutualiser au maximum », indique Magali Villa-Suarez, en charge du GEDA 52 que préside Jacques Haraut. Faire des propositions et orchestrer des dizaines d'emplois à temps partagé, cela suppose effectivement engagement et méthode. Mais c'est une formule gagnante pour le salarié qui, en occupant plusieurs postes, peut tendre vers le temps plein recherché, comme pour l'employeur pour qui il est possible de disposer d'une compétence adaptée, en fonction des besoins, de quelques heures par semaine jusqu'à un temps complet parfois. En 2010, le GEDA 52 a ainsi donné satisfaction à 56 structures utilisatrices (associations culturelles et de loisirs, clubs sportifs, collectivités locales...) actives sur tout le territoire Haut-Marnais. Tandis que 40 salariés très polyvalents ont mis à profit des offres de travail très diverses : d'éducateur sportif disposant du Brevet d'Etat, à secrétaire comptable, en passant par des emplois en cantines scolaires, d'agent d'entretien ou d'animateur culturel... « La formule est ouverte à tous types de postes. Ainsi, l'un de nos salariés travaille sur 11 postes différents grâce au temps partagé, avec un seul contrat de travail puisque tout est centralisé chez nous. Mais la moyenne tourne plutôt autour de 4 à 5 postes occupés par personne », révèle la directrice. Elle rappelle volontiers que le GEDA Haute-Marne est né en 2005 d'une réflexion commune

121 avenue de la République - 52000 Chaumont - 03 25 02 93 54
geda52@wanadoo.fr - www.geda52.fr

menée entre la Direction du Travail et des responsables d'associations, telles que la Ligue de l'Enseignement 52, le Centre Culturel Haut-Marnais, l'Union Départementale des Associations Familiales, etc.

DÉCLOISONNEMENT

Structure associative sans but lucratif, ce GEDA 52 a la chance de pouvoir travailler en partenariat intelligent et étroit avec le GEHM (Groupement Employeurs Haute-Marne) qui existe depuis 2007 et relève du secteur marchand. « Pour alléger les frais de structure et bâtir des synergies, nous occupons depuis quelques mois les mêmes locaux et partageons des moyens. En mutualisant et en fonctionnant avec un système de mises à disposition, tant au niveau de nos structures respectives qu'au niveau des salariés, nous pouvons créer davantage d'emplois durables. Reste à mieux nous faire connaître, ce qui suppose une démarche de communication. Une réflexion est engagée avec le DLA », annonce Magali Villa-Suarez. Elle fait ainsi la démonstration que des décroisements sont possibles entre structures relevant de l'ESS et structures émanant du secteur privé classique.

« Ensemble, c'est un vrai tremplin vers l'emploi que nous sommes en mesure de proposer, avec de belles réussites à la clé ! »



CHAUMONT (52)

Convention de formation avec la Région

« Afin de mettre en adéquation les profils proposés aux besoins identifiés au sein des associations et entreprises utilisatrices sur notre territoire, nous avons mis l'accent sur la formation professionnelle, n'hésitant pas à mobiliser une partie de nos fonds propres. Les résultats ont été bons et nous travaillons avec la Région à l'élaboration d'une convention dans le domaine de la formation pour 2012. Les 3 autres GEDA de Champagne-Ardenne, un par département, sont également impliqués dans cette démarche visant à mieux qualifier les salariés et à pérenniser les emplois. »
Magali Villa-Suarez

Christine ROULLÉ,
chargée de communication d'ILArd
Fabian PILARD,
Imaugis

“SURFER SUR
LA VAGUE DU
(LOGICIEL) LIBRE,
C'EST FACILE”

ENTREPRISE ASSOCIATIVE



Corinne DUMÉNIL et
Philippe DESJARDINS,
co-gérants de KALÉIDOSCOPE

“UNE COOPÉRATIVE
D'ACTIVITÉS ET
D'EMPLOI SPÉCIALISÉE
DANS LES SERVICES
À LA PERSONNE”

COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI



CHARLEVILLE-
MÉZIERES (08)

Imaugis,
SCIC en devenir

« Essaimage d'ILArd, Imaugis a fait son apparition en 2011 à la Technopole de Charleville, sous la forme d'une association de préfiguration avant la constitution d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif). Il s'agit d'une société de services dans les logiciels libres, dont la vocation est de créer des produits informatiques (sites internet, matériels recyclés équipés de logiciels libres, par exemple), dans une logique de développement de l'activité et de l'emploi sur le territoire. Elle compte déjà 11 coopérateurs et 3 salariés. Dans les cartons aussi, un grand projet d'école numérique 2.0... »
Christine Roullé

ILArd, cela veut dire “Informatique Libre en Ardenne”. Cette association participe activement à la réduction de la fracture numérique dans ce département.

Véritablement intergénérationnelle, elle permet tant aux urbains qu'aux ruraux, aux actifs qu'aux retraités, d'accéder aux outils et aux connaissances en matière d'informatique, en mettant principalement l'accent sur les logiciels et les ressources libres. Parce qu'ils sont plus accessibles, gratuits et qu'ils sont enrichis en permanence par la communauté des utilisateurs, en tout cas, par les plus fêrus d'informatique. « Nous sommes dans le développement et l'entraide autour de l'informatique et du Libre. Pour ce faire, nous organisons régulièrement des réunions d'information et de formation auprès du grand public, des associations, mais aussi des entreprises. Il s'agit de proposer une alternative aux logiciels et systèmes d'exploitation fermés vendus par les géants de l'informatique », explique Christine Roullé, en charge de la communication d'ILArd.

Les “Jeud'ILArd” sont des rendez-vous hebdomadaires organisés de 18h à 21h à la Ligue de l'Enseignement des Ardennes qui constituent une bonne porte d'entrée pour ceux qui veulent en savoir plus ou qui souhaitent adhérer. La cotisation est modique (15 € par an), mais les premières informations sont toujours données gracieusement.

Depuis la naissance d'ILArd en 2007, 75 personnes ont rejoint les rangs de l'association présidée par Guillaume Massello et tous surfent sur la vague du Libre en prônant des valeurs de partage et de solidarité.

DES ACTIONS TOUS AZIMUTS

De ce bouillonnement d'idées est déjà née une WebTV proposant des interviews d'experts ou des conférences sur le logiciel libre. « Nous avons pu embaucher un coordinateur, Fabian Pilard, qui réalise des prestations de service – installation et suivi de serveurs – et nous permet de multiplier les animations sur le territoire ardennais : “Install’party” (on vient avec son ordinateur pour télécharger des logiciels libres), journées “Libre en fête” dans différentes communes ardennaises, etc. », détaille Christine Roullé, satisfaite du succès rencontré et prompte à parler d'utilité sociale. Elle espère qu'il en sera de même avec un autre grand projet porté par ILArd qui consiste dans le lancement d'un chantier d'insertion de reconditionnement d'ordinateurs, monté avec le centre de réadaptation fonctionnelle de Warcq.

Il faut également savoir qu'en 2009, ILArd a été retenue dans le cadre d'un appel d'offres de formation de la Région, en partenariat avec la CRESCA.

Dans notre précédent livret “Les visages de l'Economie Sociale et Solidaire” publié en 2008, Cesame figurait dans une première galerie de portraits des acteurs de l'ESS.

Cette fois, c'est à une filiale de Cesame, fondée en 2009, que nous nous intéressons. Derrière son nom en forme d'astucieux jeu de mots, KaleidoScop, on comprend qu'il s'agit d'une Scop !

« À la différence de la CAE Cesame, attirant en son sein des designers, des consultants, des artisans d'art, des esthéticiennes, des infographistes, et bien d'autres profils, KaléidoScop est une Coopérative d'Activités et d'Emploi entièrement dédiée aux services à la personne (SAP). Elle dispose d'ailleurs de l'agrément simple de l'Etat – s'appliquant aux services dits “de confort” –, qui permet aux porteurs de projet accueillis de faire bénéficier leur future clientèle de la réduction ou du crédit d'impôt lié à ce secteur d'activité. Ces porteurs de projet peuvent donc œuvrer dans différents domaines : de la garde d'enfants à domicile, au petit bricolage, en passant par les livraisons de courses, l'informatique, etc. Ils travaillent directement chez les clients et doivent non seulement avoir un savoir-faire reconnu, mais aussi un savoir-être apprécié, car c'est ici une dimension incontournable, inscrite dans nos valeurs. Et ce savoir-être, nous l'évaluons régulièrement au travers d'enquêtes de satisfaction », expliquent Corinne Duménil, co-gérante avec Roland Thiébeaux (voir aussi notre page consacrée à Bell'occas) et Philippe Desjardins, qui ont dû jouer un peu “les défricheurs” puisque ce type de structure est unique dans la région. « Il y avait une demande de la part des créateurs dans les SAP. Aussi, malgré les obstacles à surmonter et un démarrage

cahotique, nous y sommes allés et la réussite est là avec une quarantaine de personnes intégrées et accompagnées ».

SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE

Comme pour Cesame, les entrepreneurs-salariés bénéficient, avec l'encadrement de la CAE KaleidoScop (dont Cécile Songy, chargée de mission), d'un hébergement juridique, d'un service comptable et administratif et d'un accompagnement individuel et/ou collectif (suivi de projet, définition d'objectifs...).

« C'est important pour qui veut devenir chef d'entreprise, car cela permet de sécuriser le parcours conduisant à cette prise de responsabilité, de juger sur pièces de la faisabilité et viabilité du projet. Le partage d'expérience et l'apport du réseau coopératif ne sont pas négligeables non plus. » Cesame et KaléidoScop ayant toutes deux leur siège à Reims, des mutualisations peuvent être mises en œuvre pour développer les compétences, jouer les cohérences. « Nous conjuguons les atouts de la démarche collective pour répondre à des sollicitations toujours plus importantes... »



REIMS (51)

Parcours
sécurisé

« Pendant la phase d'accompagnement, la personne garde le statut juridique qu'elle avait à son entrée et continue à bénéficier des revenus auxquels elle a droit, soit en tant que demandeur d'emploi, de bénéficiaire du RSA, de l'ASS ou de son salaire, si elle est salariée. Cette période lui permet de vérifier que l'activité envisagée génère un revenu suffisant ou souhaité. Si la personne estime qu'elle peut se lancer, deux solutions s'offrent à elle : soit créer une entreprise personnelle, soit décider de rester en tant qu'entrepreneur-salarié au sein de KaléidoScop, pour devenir alors entrepreneur-associé. »
Corinne Duménil

19 rue de Montcy-Notre-Dame - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES - 06 80 93 33 77
contact@ilard.fr - http://ilard.fr

Espace de la Lucarne - Place Saunoise - 52300 JOINVILLE - 03 25 05 65 41
ohis.culture@orange.fr

Franck TOURTEBATTE,
coordinateur de
METALLURGIC PARK

“TOURISME, CULTURE ET ESS EN FUSION”

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF



Gérard COLLIN,
président de OH'IS

“DYNAMISER LA CULTURE SUR UN TERRITOIRE ET FAIRE ÉMERGER DE JEUNES TALENTS”

ENTREPRISE ASSOCIATIVE



WASSY (52)

Partenariat avec la filière métallurgique belge

« Les espaces de Metallurgic Park peuvent être séparés par des cloisons mobiles et accueillir des séminaires et colloques. Idéal pour recevoir des entreprises sur le site, mais aussi des partenaires étrangers car la dimension internationale de notre projet prend forme, notamment du côté de nos voisins belges, en particulier wallons, qui ont aussi une grande histoire métallurgique. Une passerelle est d'ores et déjà établie, dans un esprit filière, de l'autre côté de la frontière. »
Franck Tourtebatte

Dans la vallée de la Blaise, au nord du département de la Haute-Marne, une longue histoire industrielle a marqué de son empreinte des générations d'hommes et de femmes, mais aussi la géographie des lieux.

Ce patrimoine naturel et bâti, hérité de plusieurs siècles de travail du fer, revit depuis 2010 à travers une initiative portée par des partenaires privés et publics soudés pour proposer des découvertes et des animations sur quatre sites autour de Dommartin-le-Franc et de son haut-fourneau. C'est Metallurgic Park !

« Au départ, cette aventure est née du pôle d'excellence rurale "parc métallurgique 52, des métiers d'hier aux emplois de demain" labellisé par l'Etat en 2006. L'année suivante, une association coordonnait ce projet à vocation touristique et économique et en assurait la mise en œuvre dans le but de rendre ses lettres de noblesse à un secteur économique toujours très performant. Il s'agissait clairement de révéler la qualité des savoir-faire Haut-Marnais... Au printemps 2011, dans le cadre d'une délégation de service public, cette structure a été confiée à la SCIC Metal Park 52, qui fait un peu figure de "Sputnik" dans l'univers économico-touristique, avec son mode de gestion novateur et sa forte dimension sociale », assure Franck Tourtebatte, coordinateur de Metallurgic Park.

« Ancrés dans le patrimoine, nous sommes cependant bel et bien dans une logique de développement de l'emploi dans la métallurgie moderne. Une ambition partagée par les acteurs du territoire, politiques, économiques, associatifs... Tous unis dans une dynamique porteuse de valeurs ».

PROJET ÉCONOMICO-TOURISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE...

Pour faire vivre le site de Dommartin-le-Franc, attirer du monde au son et lumière présentant 25 siècles de métallurgie et raconter l'histoire des fontes d'art de Haute-Marne, une scénographie interactive a été conçue. Pour en assurer la gestion, le marketing et la communication, mais aussi l'entretien au quotidien, une équipe de 4 équivalents temps plein a été recrutée : 1 médiatrice culturelle, 1 chargée de communication et 2 agents à mi-temps en situation de handicap, anciens ouvriers de fonderie. Une reconversion pour eux. Toute l'année, cette équipe, pilotée par le président Jean-Pierre Oblette, enchaîne les événements afin de drainer toujours plus de visiteurs. 10 000 personnes, tel est l'objectif à atteindre en 2011, avec l'aide de la population locale, associée pour jouer les ambassadeurs de ce territoire rural, et celle des partenaires mécènes, lesquels assurent 20 % du budget de Metallurgic Park. « Les aides financières (dispositif PROGRESS) ont été précieuses pour démarrer, mais nous avons aussi fortement apprécié le soutien technique apporté », estime le coordinateur. Cela va lui permettre, en 2012, d'accueillir encore plus de scolaires et de développer un projet pédagogique, ce qui est rare pour une SCIC.

Dommartin-le-Franc - 03 25 04 07 07
parcmetal52@orange.fr - www.metallurgicpark.com

À Joinville, il y avait un cinéma qui s'appelait "Le Lux", et cela faisait des lustres qu'il était à l'abandon, toutes ouvertures murées. Par chance, un jour de 2005, la comédienne Naho est venue se produire au festival de la Plume Verte à Thonnance-lès-Joinville et elle a appris par hasard, avec son époux, Gérard Collin, que ce lieu était à vendre.

Ni une ni deux, le couple est allé voir cette salle et le coup de foudre a été immédiat. Gérard se remémore l'histoire : « Nous vivions à Grenoble et l'idée nous trottait dans la tête depuis longtemps de faire vivre une salle de spectacles qui soit polyvalente, type café-théâtre. L'endroit collait à notre projet. Sa configuration, sur trois étages, nous permettait même d'être plus ambitieux que prévu puisque nous avions la possibilité de créer, en plus, des espaces pour des ateliers culturels et même pour une résidence d'artistes. Nous avons donc fait une proposition à la Communauté de communes propriétaire du "Lux". Très vite, l'affaire a été conclue et nous avons pu bâtir un projet pour cet endroit rebaptisé "La Lucarne" en constituant l'association oh'IS. Elle rassemble 24 adhérents ».

Le président d'oh'IS s'est beaucoup investi dans cette métamorphose, malgré un emploi du temps chargé, puisqu'il assure toujours la régie des spectacles de Naho.

PRODUCTEUR SOCIAL DANS LES ARTS VIVANTS

Organiser, promouvoir et diffuser des spectacles, faire émerger des jeunes talents et satisfaire les attentes de la population avec une offre diversifiée : musique, théâtre, danse, one-man show, spectacles pour enfants..., telle est la

Espace de la Lucarne - Place Saunoise - 52300 JOINVILLE - 03 25 05 65 41
ohis.culture@orange.fr



JOINVILLE (52)

Un Agenda 21 culturel

« Il s'agit pour nous de promouvoir la culture dans sa diversité et en direction de tous les publics. De le faire dans un esprit de tolérance, de respect et de mettre le besoin humain au centre des préoccupations des adhérents. De travailler sur la durée. Ainsi, notre association oh'IS s'inscrit comme acteur de développement durable et elle souscrit même aux principes de base de l'Agenda 21 de la culture, avec l'espoir de propager ces principes sur le territoire où nous sommes installés. »
Gérard Collin

Christian POLY, président
de RESTAU VOULDY

“SE RESTAURER,
C’EST AUSSI
UN MOMENT DE
CONVIVIALITÉ ET
DE SOCIABILITÉ”



ENTREPRISE ASSOCIATIVE



TROYES (10)

Formé au
DAGEES*

« En 2008, avec mon épouse Elisabeth, également membre du Conseil d'administration de l'association, nous avons suivi le DAGEES, et je peux vous affirmer que cette formation nous a été utile pour remettre Restau Vouldy sur de bons rails. Cela nous a permis de progresser en gestion et comptabilité, mais aussi dans le domaine des ressources humaines. C'est d'autant plus enrichissant qu'on rencontre d'autres acteurs de l'ESS et que le partage d'expérience est permanent. On tisse du réseau et on se sent moins seul face aux responsabilités. »

Christian Poly

* Diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'économie solidaire (voir page 30)

« Cela va plus vite de se casser la figure que de remonter la pente... » Quand, en 2006, il est arrivé à la tête de Restau Vouldy, restaurant associatif acteur de l'économie sociale et solidaire troyenne, Christian Poly ne cache pas que les difficultés étaient importantes et qu'il y avait péril en la demeure.

Cela eut été dommage que cette association périlite alors que depuis 1957, elle rendait bien service à ses adhérents. « A l'origine, elle s'appelait le Foyer Beurnonville et elle permettait aux postiers troyens de s'attabler pour manger à prix modique non loin de leur travail. Avec le temps, l'association s'est ouverte à d'autres administrations puis à tout le monde (fonctionnaires, retraités, étudiants, actifs...), tout en restant fidèle à sa vocation première. Mais, avec l'arrivée des fast-foods, des sandwicheries et le changement des habitudes alimentaires – l'avènement du snacking ! –, la fréquentation a baissé. En outre, il a fallu déménager. D'où le changement de nom... », relate le président.

Il a repris les choses en main, convaincu qu'il n'y avait pas de fatalité et qu'il fallait permettre au plus grand nombre de bien manger pour bien vivre, tout en profitant d'un vrai moment de détente, de convivialité et de sociabilité.

Ce bénévole a commencé par se former lui-même à la gestion d'une association (lire ci-contre) persuadé que pour redresser la barre et durer, il faut avoir en main les clés de l'économie et bien connaître son environnement.

« Sur 2010, notre activité a progressé de 10 % ; il faut dégager du résultat pour payer les 3 salariés, investir dans le renouvellement des équipements », estime-t-il avec pragmatisme, insistant sur l'importance de privilégier les approvisionnements locaux – les circuits courts – et la qualité, en maintenant l'accessibilité par le prix : un repas complet avec des produits frais et cuisinés sur place autour de 7 €, avec une fois par mois un déjeuner bio ! Enfin, il a réussi avec son équipe à recréer le lieu de vie qu'il souhaitait.

GROS COUP DE POUCE

Chaque jour, du lundi au vendredi, 110 à 120 repas sont servis dans une ambiance de cantine où l'on se parle et où l'on rit.

Au total, quelque 250 adhérents, acquittant une cotisation annuelle de 15 €, garantissent la viabilité du projet.

« Mais, rappelle Christian Poly, si nous n'avions pas rencontré les services du pôle ESS de la Région, mis à profit le DLA pour redéfinir notre projet associatif et Champagne-Ardenne Active pour trouver des aides financières, nous n'en serions sans doute pas là. Ils nous ont permis de revitaliser notre association ».

CAHIER PRATIQUE POUR ENTREPRENDRE AUTREMENT



26-27

Quelle formule pour entreprendre autrement ?

28-29

Les structures d'accompagnement

30

Formations

31

Carnet d'adresses

QUELLE FORMULE POUR ENTREPRENDRE AUTREMENT

LA SCOP : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE

Qu'est-ce que c'est ?

Parfaite illustration de l'entreprise de l'ESS, elle fonctionne selon :

- le principe "un associé, une voix",
- un système de **partage de la richesse** de l'entreprise en interne,
- un schéma où l'on partage l'entreprise : le **patrimoine collectif**.

Les plus connues :

le Chèque Déjeuner, Alternatives Economiques et Courrier Picard. La plus grosse, ACOME, dénombre un peu plus de 1300 salariés.

Comment fonctionne-t-elle ?

Le statut coopératif de production est celui de la SA ou de la SARL auquel s'ajoutent les contraintes des coopératives :

- **chaque associé a une voix**,
- **la responsabilité de chaque associé est limitée au capital social souscrit**,
- les salariés sont soumis au droit du travail comme dans n'importe quelle entreprise,
- les coopératives sont assujetties à l'impôt sur les sociétés au taux normal, mais exonérées de taxe professionnelle.

Particularités :

- le Conseil d'Administration, dont est issu le PDG, est élu sur le principe "un homme, une voix",
- les salariés associés sont des co-entrepreneurs,
- le nombre minimum de salariés : deux.

A qui s'adresse-t-elle ?

- Aux créateurs d'entreprises,
- aux salariés reprenant subissant un **redressement judiciaire**,
- aux salariés reprenant en cas de **vente ou cession** de l'entreprise,
- aux **associations** qui veulent évoluer vers une forme sociétale de l'économie sociale.

LA CAE : COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI

La CAE est une SCOP avec un objet social particulier. Il s'agit d'accompagner, de conseiller les porteurs de projet dans leur développement économique. L'objectif : leur permettre de **créer leur propre emploi**.

Coopérative de production, avec un but lucratif, la CAE fonctionne pratiquement de la même manière qu'une SCOP classique. Dans son action d'accompagnement, elle est soutenue par deux **grands réseaux nationaux** : la CGSCOP et Coopérer pour Entreprendre, union d'économie sociale.

- Aux créateurs voulant **tester la viabilité économique de leurs projets** dans un contexte sécurisé en respectant les valeurs coopératives.

La CAE est ouverte à tous, sans formalisme particulier.

LA SCIC : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

La SCIC est une **nouvelle déclinaison de la société coopérative de production** dans laquelle la notion d'utilité sociale est centrale. Il existe 80 SCIC en France.

Résultat d'une vision de l'entreprise à but social partagée par plusieurs pays en Europe, la SCIC se définit ainsi comme une SA ou SARL, à capital variable, régie par le code du commerce ayant pour objet la production, la fourniture de biens ou de services d'intérêt collectif présentant une caractéristique d'utilité sociale.

Elle est basée sur le **multi sociétariat** avec un minimum de trois catégories distinctes d'associés (consommateurs, associés, collectivités, ...). Le principe "une personne, une voix" prévaut, avec la possibilité de pondérer grâce à la création de collèges. La SCIC doit être reconnue **d'utilité sociale** (en contribuant, par exemple, au développement durable, à la création de lien social ou à l'insertion sociale et professionnelle, celle-ci est soumise à agrément préfectoral.

- Aux personnes qui veulent développer un **projet territorial** avec des acteurs différents (salariés, consommateurs, collectivités, ...),
- aux associations qui envisagent d'évoluer vers une forme de sociétariat tout en gardant un **esprit associatif**.

L'ENTREPRISE ASSOCIATIVE

Une association qui a une activité économique régulière est **considérée comme une entreprise**, comme le souligne la définition de l'Union européenne : "*Est considérée comme entreprise toute entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique*". La notion d'activité économique ne doit pas être confondue avec celle d'activité dite "lucrative". Le **caractère non lucratif des associations** de la loi 1901 n'empêche pas de **conduire une activité économique marchande**, voire excédentaire. L'association produit donc des biens et services.

Il suffit de deux personnes pour créer une association. L'association fonctionne sous un **mode de gouvernance démocratique**. Tout adhérent a le droit de vote et le droit de parole au sein des instances qui dirigent l'association. L'association permet une **hybridation des financements** comprenant des recettes d'activité, comme dans n'importe quelle entreprise, des subventions publiques, des dons, ...

- Aux personnes qui souhaitent développer un **projet collectif territorial avec des acteurs différents** (salariés non associés),
- aux personnes souhaitant développer une activité "d'utilité sociale".

Les structures de l'insertion par l'activité économique

Les valeurs de l'ESS sont aussi en résonance avec celles de l'insertion par l'activité économique dont les structures sont soutenues par l'Etat, dans le cadre du plan de cohésion sociale : associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion, ateliers et chantiers d'insertion, et entreprises d'insertion notamment sous forme de SARL (ex. en Champagne-Ardenne : Envie-Reims ou T2I).

Les structures d'accompagnement



Vous avez un projet dans le domaine de l'ESS et vous ne savez pas par où commencer ?

Des structures sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous guider à chaque étape de votre projet, aussi bien pour la création, le maintien, le développement que pour la reprise d'activités créatrices d'emploi. Rencontrez ces organismes et découvrez les solutions qu'elles peuvent vous proposer pour mener à bien votre projet.

DLA et C2RA

DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

Le DLA intervient dans chaque département pour accompagner des structures développant des activités et services d'utilité sociale.

Sont concernées les associations, coopératives, mutuelles ainsi que les structures d'insertion par l'activité économique qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois ;
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe ;
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.

C2RA (Centre Régional de Ressources et d'Animation)

Le C2RA contribue au renforcement d'une politique régionale d'appui aux activités d'utilité sociale.

Ses missions :

- animer le réseau des DLA de Champagne-Ardenne ;
- participer à la qualification des DLA et des acteurs de l'accompagnement ;
- favoriser la mise en place d'ingénieries collectives pour les structures de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- assurer le suivi du dispositif ;
- appuyer le pilotage régional.

Champagne-Ardenne Active

Le Fonds Territorial Champagne-Ardenne Active finance les projets des structures de l'ESS, tels que :

- nouveaux services d'utilité sociale dont le projet est de se pérenniser en partie par leur activité économique ;
- entreprises créatrices d'emplois s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire ;
- structures d'insertion par l'activité économique conventionnées avec l'Etat (Association Intermédiaire, Entreprise d'Insertion, Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification, etc.) ;
- projets d'entreprises créées par des personnes menacées d'exclusion professionnelle ou sociale, et en mesure de créer leur activité économique.

Champagne-Ardenne Active intervient sous forme :

- d'apports en fonds propres ;
- de fonds de garantie d'emprunt bancaire ;
- de fonds de garantie d'Etat ;
- de Fonds Commun de Placement Insertion Emplois.

ADIE

Association pour le Droit à l'Initiative Economique

L'ADIE accompagne les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire qui souhaitent créer leur entreprise et, par conséquent, leur propre emploi grâce au microcrédit.

Elle finance des micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux, à travers le microcrédit.

URSCOP de l'Est

L'URSCOP accompagne les porteurs de projet désireux d'entreprendre dans le cadre d'un statut coopératif, dans les cas de figure suivants :

- création d'entreprise ex nihilo ;
- salariés-repreneurs de leur entreprise en difficulté (redressement judiciaire ou liquidation judiciaire) ;
- transmission d'entreprise saine ;
- transformation d'association ;
- mise en place de Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) ou de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Les coopératives disposent d'instruments financiers (apport en fonds propres ou en garantie).

Coopérative d'Activités et d'Emploi - CESAME

La Coopérative d'Activités et d'Emploi « CESAME » accompagne les porteurs de projet désirant créer une activité économique ne nécessitant pas d'investissements importants dans les secteurs de l'artisanat, du commerce non sédentaire et des services aux entreprises.

Elle intervient en tant que facilitateur, "garde-fou", formateur, soutien, réseau solidaire, accélérateur... Elle permet de tester la viabilité économique du projet AVANT une éventuelle immatriculation.

Elle propose :

- un hébergement juridique, comptable et fiscal ;
- un accompagnement formatif individualisé et collectif ;
- le statut d'entrepreneur-salarié ;
- une dynamique coopérative autour d'ateliers thématiques et d'échanges entre entrepreneurs.

CESAME s'adresse à tout porteur de projet : jeunes, demandeurs d'emploi, publics défavorisés, personnes en situation de handicap, femmes, migrants, bénéficiaires des minima sociaux, salariés, travailleurs âgés, créateurs d'activités, entrepreneurs et indépendants, habitants dans des zones défavorisées, etc. ET acteurs du développement économique et de la création d'entreprise.

Un pilotage régional unique en France !

Le comité stratégique de l'ESS réunit :

- | | |
|---|--|
| - Le Conseil régional de Champagne-Ardenne | - Le Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne |
| - Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) | - Le Crédit Coopératif |
| - Le SGAR | - La Fondation MACIF |
| - La DIRECCTE | - La CRESCA |
| - La Caisse des Dépôts | - L'USGERES |
| - La Direction Régionale de la SNCF | - L'URSCOP |
| - Le Crédit Mutuel Nord Europe | - La CAE CESAME |
| | - La MAIF |

La formation des acteurs de l'ESS, un enjeu majeur

Le programme régional de formation

des bénévoles et salariés de l'ESS se construit depuis 2005 sur la base des préconisations issues des 1^{ères} assises régionales de l'économie sociale et solidaire.

Il répond à la nécessité :

- d'identifier l'offre de formation dans le cadre d'une plate-forme régionale, afin de construire une offre mutualisée et mobilisable à l'échelle régionale, et de la compléter ;
- de former un réseau à l'accompagnement de projets en émergence, via un transfert de qualification ;
- d'encourager l'entrepreneuriat social, par la création de formations universitaires de haut niveau (diplôme universitaire, Licence, Master) ;
- de professionnaliser les salariés du secteur en lien avec les OPCA (...).

La plate-forme de formation des bénévoles et salariés associatifs

La plate-forme de formation répond au double objectif d'outiller les adhérents, salariés et administrateurs des structures associatives pour mieux remplir leur mission et de déboucher sur une reconnaissance réelle des qualifications. La Région Champagne-Ardenne en est à l'initiative, tandis que la CRESCA est la gestionnaire de la plate-forme.

Une montée en puissance depuis 2008

- 145 participants et 6 formations proposées en 2008/2009,
 - 443 participants et 11 formations proposées en 2009/2010,
 - 12 modules de formations pour la période 2011/2013.
- De la comptabilité associative à la conduite de réunion, en passant par la méthodologie de projet, la fonction employeur au sein des associations, la communication au service du projet, ou la création de site internet... des formations sont proposées dans 19 communes dans les quatre départements de la Champagne-Ardenne.

Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Champagne-Ardenne (CRESCA)
48, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
03 26 07 96 43 - cres-ca@wanadoo.fr

Formations universitaires

• Le DAGEES

L'UFR des sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne délivre un **diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'économie solidaire (Dagees)** BAC +2. Cette formation est destinée aux élus décideurs des Conseils d'Administration d'associations, de coopératives et de mutuelles situées en Champagne-Ardenne, qu'ils soient bénévoles, élus ou permanents.

Le financement de la formation est entièrement pris en charge par la Région, seuls les frais d'inscription à l'université restent à la charge de l'étudiant qui doit avoir le Bac ou un niveau équivalent. Mais il est aussi possible d'intégrer la formation par le biais d'un dossier de Validation des Acquis Professionnels.

• La Licence Professionnelle

Le DAGEES peut être suivi de la **Licence Professionnelle Administration et gestion des entreprises de l'Economie Sociale (Bac +3)**, qui forme aux métiers de responsable de service, adjoint au responsable dans les domaines culturel, sanitaire, de la formation, social, de l'insertion...

• Le Master

Quant au **Master Management des entreprises de l'économie sociale (Bac +5)**, son objectif est de permettre aux directeurs et directrices, créateurs de structures d'économie sociale de disposer de la maîtrise des outils de gestion et de management du processus décisionnel.

Inscriptions et contacts :
Faculté des Sciences Economiques,
Sociales et de Gestion
57 bis, rue Pierre Taittinger - 51096 REIMS cedex

Pour le DAGEES : Isabelle BOYS
Tél. 03 26 91 38 42
isabelle.boys@univ-reims.fr

Pour la Licence et le Master : Sandrine BOUVART
03 26 91 85 84
sandrine.bouvard@univ-reims.fr

Carnet d'adresses

Structures d'appui

Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)
152, avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS
N° vert : 0 800 800 566

Union Régionale des SCOP (URSCOP)
5, rue Morey - 54000 NANCY
Tél. 03 83 37 47 80 - Fax 03 83 37 95 30

Champagne-Ardenne Active - Fonds territorial
48, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 68 15 - Fax 03 26 87 68 20
champagne-ardenne-active@wanadoo.fr

Coopérative d'Activités et d'Emploi® CESAME
48, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
Tél. 03 26 86 52 41 - cae-cesame@orange.fr

Dispositifs Locaux d'Accompagnement

Centre Régional de Ressources et d'Animation (C2RA)
48, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
Tel. 03 26 07 96 43
cresca-c2ra@wanadoo.fr

DLA des Ardennes
Ligue de l'Enseignement des Ardennes
17-19, avenue de Montcy-Notre-Dame
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. 03 24 33 85 85 - frederique@ligue08.org

DLA de la Marne
Boutique de Gestion Champagne
83, rue de Venise - 51100 REIMS
Tél. 03 26 40 50 50 - contact.reims@bgechampagne.fr

DLA de l'Aube
Ligue de l'Enseignement de l'Aube
8, rue de la Mission - BP 70103 - 10002 TROYES Cedex
Tél. 03 25 82 68 68 - dla10@laligue10.org

DLA de la Haute-Marne
Boutique de Gestion de la Haute-Marne
14, rue du Prieuré - Faubourg de Reclancourt
52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 32 99 93 - contact.chaumont@bgechampagne.fr

Têtes de réseaux

Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Champagne-Ardenne (CRESCA)
48, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
Tél. 03 26 07 96 43
cres-ca@wanadoo.fr

ARIS-CA
Tremplin 52
44, rue Fleming - 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 32 52 74

Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés du secteur Sanitaire et Social (URIOPSS)
48, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
Tél. 03 26 85 14 51 - Fax 03 26 49 06 71
uriopssa.direction@wanadoo.fr

Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS)
48, rue du Barbâtre - 51100 REIMS
fnars.ca@laposte.net

CRAJEP
19-23, rue Alphonse Daudet - 51100 REIMS
michel.dehu@wanadoo.fr

Union Régionale des Centres Sociaux
6, rue des Sources - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. 03 24 57 59 02 - fdcsa08@wanadoo.fr

URHAJ Champagne-Ardenne
1, rue du Lieutenant Herduin - 51100 REIMS
Tél. 03 26 61 48 00 - Fax 03 26 61 48 99
champagne-ardenne@unhaj.org

Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Champagne-Ardenne (FRMJC)
24, rue Marlot - 51100 REIMS
Tél. 03 26 77 67 87 - Fax 03 26 77 67 89
frmjc-champard@wanadoo.fr

Union Régionale des Foyers Ruraux de Champagne-Ardenne
BP 2112 - 52904 CHAUMONT Cedex 9
Tél. 03 25 32 52 80 - Fax 03 25 32 95 99
fdfr.52@mouvement-rua.org

Fédération Familles Rurales de Champagne-Ardenne
41, rue Carnot - BP 280
51012 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél. 03 26 68 36 15 - Fax 03 26 64 19 58
animation.fd51@famillesrurales.org

Comité Régional Olympique et Sportif de Champagne-Ardenne (CROS)
2, avenue du Président Roosevelt
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. 03 26 22 18 12 - Fax 03 26 22 18 09
cros.sport@wanadoo.fr

Fédération des Radios Associatives de Champagne-Ardenne (FRACA)
45 bis, avenue du Général De Gaulle
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. 03 26 21 32 36 - Fax 03 26 21 06 38
cigalefm@aol.com

Union Régionale des Associations Familiales (URAF)
65, rue Grande Etape - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél/ Fax : 03 26 68 50 04 - uraf51@wanadoo.fr

Chantier Ecole Champagne-Ardenne - S/C Bell'Occas
19, route de Rocroi - 08260 AUVILLERS-LES-FORGES
Tél. 03 24 54 57 34
contact.champagneardenne@chantierecole.org

Ligue de l'enseignement de Champagne-Ardenne
23, rue Alphonse Daudet - BP 2187
51081 REIMS Cedex

UNAT
Centre International de Séjour
Parc Léo Lagrange - Chaussée Boquaine - 51100 REIMS
Tél. 03 26 40 52 60 - Fax 03 26 47 35 70
champagne-ardenne@unat.asso.fr